

Le sénateur Frith: Pourquoi? Vous dites que ceux qui en ont les moyens ne devraient pas en bénéficier. Vous réserverez le même sort à l'assurance-maladie.

Attendons voir. Le gouvernement fera de même avec l'assurance maladie. Il s'est trahi.

Le sénateur Thériault: Voilà pourquoi je proteste autant. Dans dix ou vingt ans, une fois que les Canadiens auront oublié jusqu'à quel point le gouvernement a mal agi pendant huit ans, quelqu'un prospérera un programme visant à réduire vous proposerez de réduire l'impôt sur le revenu. Voire même de réduire la TPS. Vous ne direz ni pourquoi, ni comment, mais vous finirez par supprimer complètement les pensions de vieillesse si vous suivez la logique normale d'une telle idéologie.

Vous dites vouloir faire bénéficier les pauvres de cet argent. Peut-être que ceux-ci seraient encore plus pauvres lorsqu'ils auront 90 ans. Vous accorderiez peut-être alors la pension de vieillesse aux gens de 90 ans. Les mères au Canada ne recevront pas toutes les allocations familiales.

Le sénateur Murray: Les riches n'y auront pas droit. Les sénateurs non plus.

Le sénateur Thériault: Les contribuables conservateurs du Canada diront alors qu'ils en ont assez, et nous revivrons la situation que nous avons connue dans les années 30, sous le régime conservateur, durant la Crise.

(Sur la motion du sénateur Cools, le débat est ajourné.)

LA CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE TIMISKAMING

PROJET DE LOI DE CHANGEMENT DE NOM—DEUXIÈME LECTURE

L'honorable John Lynch-Staunton (leader adjoint du gouvernement) propose que le projet de loi C-351, Loi visant à changer le nom de la circonscription électorale de Timiskaming, soit lu pour la deuxième fois.

—Honorables sénateurs, ce projet de loi vise à rebaptiser Timiskaming—la circonscription électorale de Timiskaming French River.

[Français]

L'honorable L. Norbert Thériault: Pouvez-vous le dire en français?

Le sénateur Lynch-Staunton: Honorables sénateurs, je ne sais pas si c'est un monsieur French ou si on peut dire rivière française, je n'ai pas fait mes enquêtes encore là-dessus.

L'honorable Royce Frith (Chef de l'Opposition): On pourrait dire la rivière des français.

Le sénateur Lynch-Staunton: A ce moment-ci, on dit Timiskaming-French River. Donc c'est peut-être un monsieur plutôt que...

[Traduction]

En 1987, lors de la réfection de la carte électorale, on a modifié considérablement les limites de la circonscription de sorte que cette dernière comprend maintenant la région connue sous le nom de Nickel Belt. La population de cet endroit

[Le sénateur Murray.]

est très différente de celle de la circonscription de Timiskaming, et il semble que l'ajout des mots «French River» refléteraient plus fidèlement la composition démographique de la circonscription.

[Français]

L'honorable Gildas L. Molgat (Chef adjoint de l'Opposition): honorables sénateurs, j'ai seulement une question à demander étant donné que cette région, si je comprends bien, a tout de même une assez forte proportion de personnes de langue maternelle française, est-ce qu'il y a une proposition afin que l'on ajoute rivière des français ou est-ce seulement le texte anglais. Si je comprends bien le mot Timiskaming doit venir d'un mot autochtone?

Le sénateur Lynch-Staunton: Dans la version française on dit bien Timiskaming-French River. Donc je peux présumer que le mot French est le nom d'une personne plutôt que le nom d'une nationalité.

Le sénateur Hébert: On pourrait dire la rivière French en français.

[Traduction]

(La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la deuxième fois.)

TROISIÈME LECTURE

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand lirons-nous le projet de loi pour la troisième fois?

L'honorable John Lynch-Staunton (leader adjoint du gouvernement): Compte tenu de la simplicité du projet de loi, avec la permission du Sénat puis-je me permettre de demander qu'il soit lu maintenant?

Son Honneur le Président suppléant: Accordez-vous la permission, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

Son Honneur le Président suppléant: Vous plaî-t-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

L'honorable M. Lorne Bonnell: Honorables sénateurs, je veux simplement dire que je suis d'accord avec le projet de loi, parce que c'est un bon ami à moi, John MacDougall, qui représente cette circonscription à la Chambre des communes.

Cette mesure vise à étendre le territoire de sa circonscription. M. MacDougall veut que le nom de la circonscription soit changé de façon à refléter les deux parties de celle-ci. Au nom de John MacDougall, je tiens à dire que nous appuyons ce projet de loi. Je signale que John MacDougall vient du Cap-Breton.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la troisième fois, est adopté.)

PROJET DE LOI PRIVÉ

LE DAI AL-MUTLAQ—PROJET DE LOI CONSTITUTIF—DEUXIÈME LECTURE—AJOURNEMENT DU DÉBAT

L'honorable Norman K. Atkins propose: Que le projet de loi S-13, Loi constituant le Dai al-Mutlaq en société unipersonnelle au Canada, soit lu pour la deuxième fois.